



COMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DU
LAC-AUX-CANARDS

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DU LAC-AUX-CANARDS



Version 02
Novembre 2008


HEMISPHERES
le groupe

PARTENAIRES DU PROJET

CEPLAC

Denis Montambault	Président
Jean-Guy Gingras	Vice-président
Diane Côté	Secrétaire-trésorier
Ernest Royer	Administrateur
Jean-François Cloutier	Administrateur
Claude Desnoyers	Administrateur
Jean Laroche	Administrateur
Raymond Brisson	Administrateur

GROUPE HÉMISPHERES

Christian Corbeil	T.P. (directeur de projet, communication et rédaction)
Marie-Ève Dion	Biol., M.Sc. Env. (communication et rédaction)
Hugo Robitaille	Biol., M.Sc. Env. (révision)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

MUNICIPALITÉ DE LA DURANTAYE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALLIER

MRC DE BELLECHASSE

GROUPE D'INTERVENTION DE LA RIVIÈRE BOYER

RÉVISION ET PUBLICATION		
Numéro	Date	Modification ou détail de publication
00	2008-01-20	Rapport technique préliminaire
01	2008-02-10	Rapport technique final, version 01
02	2008-11-28	Rapport technique final, version 02

MISE EN CONTEXTE ET ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le Lac-aux-Canards est un lac de villégiature, dont le petit bassin versant est situé en grande partie dans les municipalités de La Durantaye et de Saint-Raphaël, et en partie dans Saint-Vallier. Le lac est situé dans le bassin versant de la rivière des Mères, qui se déverse dans le fleuve St-Laurent à la hauteur de Saint-Vallier. Un barrage de retenue du lac a été aménagé dans les années 1930 dans le but de créer un réservoir d'eau pour alimenter les locomotives à vapeur de Saint-Vallier Station.

Ce lac peu profond, alimenté par ruissellement et par les eaux souterraines, a montré au cours des dernières années des signes de vieillissement; les riverains ont en effet noté un envasement et une prolifération de plantes aquatiques liés à un réchauffement de la température de l'eau du lac. Un phénomène de prolifération excessive d'algues (blooms) aurait de plus été observé dans un passé récent, selon les dires de quelques riverains.

Le Comité pour l'environnement et la protection du Lac-aux-Canards (CEPLAC) s'est formé en 2004 afin de centraliser les actions de sauvegarde et d'amélioration de la qualité des eaux du lac. L'organisme est issu de deux associations, soit l'Association des propriétaires du Lac-aux-Canards (La Durantaye) et le Club sportif du Lac-aux-Canards (Saint-Raphaël). Le CEPLAC est particulièrement présent dans son milieu et transmet régulièrement des informations aux riverains par son journal, le Canardier.

Plusieurs interventions et études ont été menées au cours des années afin de cibler les principales problématiques qui accélèrent le vieillissement du lac et d'identifier les solutions pour en freiner la dégradation. La liste des principales études est présentée ci-après.

Mentionnons qu'une étude de classification des installations septiques a été réalisée en 1991 par la firme Tecscult dans le cadre du *Programme des Lacs* du ministère de l'Environnement. Une étude de classification des rives du lac a également été réalisée par la Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) en 1989 afin de permettre de juger de l'état de son écosystème riverain. Le lac montrait alors un niveau avancé de dégradation de la végétation riveraine. Une étude de caractérisation des installations septiques et une mise à jour de l'état des rives ont été effectuées en 2006, dans le but de faire corriger les systèmes déficients ou présentant un risque de contamination des eaux superficielles et d'identifier les nuisances. L'étude recommandait d'accorder une attention particulière aux systèmes existants d'épuration des eaux usées constituant un foyer indirect de pollution par le phosphore à cause des distances insuffisantes au lac ou de la nappe phréatique relativement élevée. Plusieurs foyers de nuisance étaient alors identifiés.

Au niveau de la qualité de l'eau, une diagnose sommaire du Lac-aux-Canards, réalisée par Argus en 2000, concluait au fort enrichissement en phosphore des eaux et des sédiments du lac. Le CEPLAC fait également un suivi de la qualité de l'eau du lac dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) et en collaborant depuis 2005 avec les élèves et enseignants du cours de Biologie de l'école Pointe-Lévy, à Lévis. Encore là, le phosphore est ciblé en termes de préoccupation majeure.

Le portrait du Lac-aux-Canards est donc bien connu et les membres du conseil d'administration du CEPLAC sont actifs et prêts à concrétiser les nombreuses idées et les pistes d'action. La présente démarche de réflexion a servi à bien définir les enjeux environnementaux et socio-économiques à partir desquels sera bâti un plan directeur réaliste. Le CEPLAC désire par conséquent mettre en œuvre un plan d'action répondant aux enjeux définis au plan directeur afin d'agir efficacement en priorisant les actions à entreprendre pour la conservation du lac et permettre de financer adéquatement ses nombreux projets.

Liste chronologique des études réalisées

- Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (FAPEL) (1989) *Classification des rives - Lac-aux-Canards (St-Michel)*, 29 p.
- Programme des lacs (1991) Lac-aux-Canards (St-Michel) – *Installations septiques et potentiel de sol*. Rapport réalisé par Tecsuit inc. pour la direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau du MENVIQ, 31 p.
- Argus. 2000. Étude du problème d'eutrophisation du lac aux Canards (comté de Bellechasse). Rapport remis au Club sportif du lac aux Canards. rapport no 20993-000, 23 p.
- MRC de Bellechasse (2003) *Rapport de l'état des installations septiques dans le secteur du Lac-aux-Canards* – Évaluation des installations septiques dans le cadre du programme de vidange des fosses septiques, remis aux municipalités de Saint-Raphaël et de La Durantaye.
- École de Pointe-Lévy (2005) *Étude physico-chimique de l'eau du Lac-aux-Canards*, relevé réalisé par les élèves et enseignants dans le cadre du cours de biologie 534 de l'École Pointe-Lévy, 15 p.
- École de Pointe-Lévy (2006) *Étude physico-chimique de l'eau du Lac-aux-Canards*, relevé réalisé par les élèves et enseignants dans le cadre des cours de biologie 534 et de chimie 534 de l'École Pointe-Lévy, 16 p.
- Corbeil, Christian (2006) Caractérisation exhaustive des installations septiques du Lac-aux-Canards, comté de Bellechasse, Municipalités de La Durantaye et Saint-Raphaël, rapport remis au Comité pour l'environnement et la protection du Lac-aux-Canards (CEPLAC), 10 p. et 3 annexes
- Groupe Hémisphères (2007), Guide de renaturalisation des rives du Lac-aux-Canards. 5 p.

APPROCHE UTILISÉE

Un plan directeur doit intégrer les préoccupations et les attentes de la communauté locale et des riverains, tout en se fondant sur des données scientifiques et techniques solides que constitue le diagnostic. Pour ce faire, les membres du CEPLAC ont été consultés à plusieurs reprises dans le but de dresser une liste de **préoccupations** liées à la conservation de leur environnement.

Les préoccupations ont été dans un premier temps converties en **enjeux**, lesquels devaient refléter le désir de changement des riverains tout en étant réalisables du point de vue de l'économie et de l'environnement. C'est à partir de ces enjeux que le cœur du plan directeur a été bâti, en étroite collaboration avec les membres du conseil d'administration du CEPLAC. Cette approche participative facilite l'appropriation du plan directeur par le CEPLAC, puisque ceux-ci ont validé eux-mêmes les **objectifs**, les **actions**, les **responsables**, l'**échancier** et les **indicateurs de performance**.

L'ensemble des informations recueillies lors des consultations est présenté dans le présent document et constitue le fondement du plan directeur de l'eau du Lac-aux-Canards.

PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES DU CEPLAC ET ENJEUX ASSOCIÉS

Les membres du CEPLAC ont noté l'ensemble des préoccupations à l'égard de la santé de l'environnement du Lac-aux-Canards et de son bassin versant. C'est à partir de ces préoccupations que les enjeux ont été élaborés. Pour être efficace et bien ciblés, les enjeux devaient respecter les critères suivants :

- ▶ être centrés sur la recherche de solutions;
- ▶ évacuer les préoccupations personnelles afin d'exprimer la volonté de la majorité des membres, laquelle se reflète en assemblée générale;
- ▶ découler d'une vision globale, afin de pouvoir être transcrit en objectifs généraux applicables;
- ▶ être réalistes et refléter une réalité socio-économique et technique.

C'est en tenant compte de ces critères que les enjeux suivants ont été élaborés.

Enjeux élaborés à partir des préoccupations des membres du CEPLAC
1. Les rives sont dénaturées de façon importante (ornementales à 40 %).
2. Il y a une augmentation de plantes aquatiques dans les eaux du lac.
3. Le barrage qui retient les eaux du lac se dégrade.
4. Il y a un problème d'envasement et de sédimentation dans le lac.
5. Le vieillissement du lac met en danger ses usages (baignade, navigation, pêche)

BUT, OBJECTIFS ET ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Résumer en une seule phrase l'ensemble des enjeux est tout un défi. Afin d'être adapté aux réalités socioéconomiques et environnementales du Lac-aux-Canards, le but doit représenter l'atteinte d'une situation idéale dans un délai à long terme (20-30 ans) et pouvoir être associé à une réelle volonté de changement des riverains. Le but suivant a donc été établi :

But : Améliorer et conserver l'état de santé du Lac-aux-Canards

L'étape suivante était d'établir les objectifs généraux du plan directeur. En plus d'être directement associés au but, les objectifs devaient être quantifiables et réalisables dans un délai donné.

Cinq objectifs généraux ont été établis :

- ❖ **Rétablir et conserver l'état naturel du lac;**
- ❖ **Maintenir un niveau d'eau constant du lac;**
- ❖ **Diminuer les apports en nutriments au lac et freiner son envasement;**
- ❖ **Améliorer les connaissances et suivre l'état de santé du lac;**
- ❖ **Rallier l'ensemble des propriétaires à la cause de la protection du lac.**

Le but et les objectifs généraux constituent l'assise du plan directeur. Le cœur du plan est présenté sous la forme d'un cadre logique. Par définition, le cadre logique synthétise l'ensemble de l'information devant être intégrée dans un plan directeur, incluant les actions prioritaires, l'échéancier, le budget et les responsables qui ont pris la charge de chacune des activités, ainsi que les indicateurs de performance associés à la complétion des activités.

Chacun des objectifs généraux a été divisé en objectifs spécifiques à atteindre auxquels correspondent les actions qui devront être réalisées. Il est de la responsabilité des membres du CEPLAC de trouver des responsables pour la réalisation de chacune des activités. Il est également essentiel que le plan directeur soit réalisé par étape, en tenant compte de l'échéancier et des priorités proposées. Entreprendre plusieurs actions de front, de façon désordonnée et sans égard à la capacité humaine et financière de l'organisation pourrait avoir comme effet de démobiliser les membres et de mettre en péril la réalisation du plan directeur.

En définitive, le succès d'un plan directeur repose sur ceux qui l'ont élaboré. Il est également à noter que le plan directeur est un document évolutif qui doit être mis à jour annuellement à fonction des nouvelles connaissances disponibles et des projets déjà réalisés. Le tableau des pages suivantes présente le cadre logique du plan d'action.

Cadre logique présentant le plan d'action du Lac-aux-Canards

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ		COÛTS	
					Anticipés	Réels
Objectif général 1 Rétablir et conserver l'état naturel du lac						
Objectif spécifique 1.1 Renaturaliser les rives en effectuant une plantation						
Caractériser l'état des rives en utilisant une méthode reconnue et approuvée	100% des rives du Lac-aux-Canards ont été caractérisées	GHI	Réalisé (2006)			700 \$
Caractériser la végétation riveraine pour la renaturalisation	Rédaction d'un guide de renaturalisation des rives Séance publique d'information sur l'aménagement des rives; nombre de participants (80)	GHI	Réalisé (septembre 2007)			350 \$
Élaborer un devis incluant les espèces d'arbustes disponibles, leur nombre respectif et les méthodes spécifiques de plantation	Liste et nombre d'arbustes qui devraient être plantés sur chacun des terrains riverains	CEPLAC C. Desnoyers D. Montambeaul	Automne 2007/ Hiver 2008	1		500\$
Commander les arbres et arbustes à la pépinière avant la dernière semaine de mai	Tous les arbustes sélectionnés dans le devis sont disponibles en nombre suffisant et ont été commandés à temps	GIRB François Lajoie	Hiver 2008	1		5 000 \$
Organiser la distribution des arbustes auprès des riverains Offrir le support technique aux riverains pour la plantation (deux demi-journées de démonstration)	90% des terrains qui ont été ciblés lors de la caractérisation des rives sont végétalisés avec succès 75 % des propriétaires présents aux démonstrations		Juin 2008	1		2 500 \$
Assurer le suivi (inventaire) des plantations afin que les arbustes soient convenablement arrosés et entretenus	80% des arbustes plantés en 2008 ont survécu au moins jusqu'à l'automne 2009		été 2008 et printemps 2009	1		
Effectuer un remplacement des arbustes qui n'ont pas survécu (si nécessaire)	Tous les arbustes plantés qui n'ont pas survécu jusqu'à l'automne 2008 ont été remplacés		Automne 2008	1		

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	COÛTS		
				Anticipés	Réels	
Objectif spécifique 1.2 Conserver à long terme de la majorité des milieux naturels du bassin versant du lac						
Augmenter la connaissance des composantes biophysiques et humaines du bassin versant	Tous les milieux naturels du bassin versant ont été caractérisés Un portrait général des composantes socio-économiques du bassin versant a été réalisé Le zonage est clairement défini dans le portrait du bassin versant		2009	3	1 200 \$	
Améliorer l'encadrement forestier (viser les propriétés forestières ou non qui ne sont pas directement localisées sur le bord de l'eau) Plantation d'arbres	Nombre de propriétaires intéressés à reboiser Un minimum de 300 arbres plantés avec un taux de survie de 80 %	CEPLAC C. Desnoyers D. Montambeault	2008 Été 2007	1		
Protéger les boisés et les tourbières en collaboration avec les municipalités et les propriétaires concernés	75% des propriétaires forestiers intéressés à la conservation volontaire de leur terrain 50 % de démarches de protection (servitudes, dons à la conservation, ...)	Propriétaires Municipalités	2009	2		
Faire adopter des politiques municipales afin de mieux protéger l'environnement du lac et de son bassin versant	Nombre de règlements renforcés ou adoptés	Municipalités MRC	2009	2		
Sous-total objectif 1 (coût anticipés et réels)					8 700\$	1 550\$

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	COÛTS	
				Anticipés	Réels
Objectif général 2 Maintenir un niveau d'eau constant au lac					
Objectif spécifique 2.1 Effectuer la réfection du barrage					
Justifier le projet et en évaluer les impacts sur le milieu	L'ensemble des milieux humides présents autour du lac de même que la ligne des hautes eaux a été délimité Évaluer l'hydrologie et la morphométrie du lac	CEPLAC C. Desnoyers D. Montambeault GHI	Réalisé Été 2007	1	2 000 \$
Rédiger la demande à la CPTAQ Rédiger la demande de certificat d'autorisation au MDDEP Négocier des ententes avec les propriétaires	Demande à la CPTAQ réalisée Réponses aux questions des instances concernées Ententes de servitude signées	Propriétaires M. Bouffard M. Lacroix/ C.Labrecque	(Réalisé) Hiver 2008	1	6 500 \$
Décrire les travaux et évaluer les impacts et les mesures d'atténuation Réaliser des plans et devis	Un rapport complet est produit à l'intérieur de l'échéancier prévu		(Réalisé) Hiver 2008	1	3 000 \$
Estimer les coûts et recherche de financement	Le tableau des coûts est réaliste et en lien direct avec l'évaluation des travaux 80 % des coûts totaux des travaux de réfection sont amassés sous forme de subventions; 20 % du CEPLAC		Hiver 2008	1	
Planifier et réaliser les travaux	L'ensemble des travaux de réfection est effectué avec succès à l'intérieur des coûts et de l'échéancier prévus		Été 2008	1	60 000 \$
Sous-total objectif 2 (coût anticipés et réels)					60 000 \$ 11 500\$

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	COÛTS	
				Anticipés	Réels
Objectif général 3 Diminuer les apports en nutriments au lac et freiner son envasement					
Objectif spécifique 3.1 Mise aux normes de 100 % des installations septiques dans le bassin versant du lac					
Effectuer une caractérisation des installations septiques sur le pourtour du lac	Une base de données des 150 propriétés des deux municipalités est créée	CEPLAC JG. Gingras E. Royer	Réalisé (2006)	1	8 500 \$
Diffuser les résultats de la caractérisation	150 dossiers personnels sont envoyés à chaque propriétaire riverain	JF. Cloutier R. Brisson	Réalisé (2006)	1	300 \$
Nuisances directes (8 propriétés) Nuisances indirectes (57 propriétés)	Les élus des municipalités touchées sont sensibilisés lors de rencontres d'information	Propriétaires riverains			200 \$
	Envoi des 65 dossiers problématiques (nuisances directes et indirectes) à la MRC	GHI Municipalités MRC			200 \$
Informers les riverains sur le rôle et l'importance des installations septiques	Une séance d'information est organisée et les présences sont notées Des articles sont écrits dans le Canardier		Réalisé (30 juin 2007)	1	450 \$
Finaliser la caractérisation des installations septiques dans le bassin versant du lac	8 propriétés non riveraines visitées à Saint-Raphaël; tous les dossiers envoyés		Réalisé (octobre 2007)	1	650 \$
Effectuer un suivi à long terme de la mise aux normes	Mise à jour base de données (158 propriétés) 100 % des nuisances directes et 90% des nuisances indirectes ont été mises à niveau dans un délai maximal de 2 ans		2007- 2008-2009	1	1 500 \$
Objectif spécifique 3.2 Diminuer l'utilisation des produits ménagers contenant des phosphates					
Évaluer l'ampleur de la problématique de l'utilisation de phosphore dans les produits ménagers	Enquête sur habitudes des riverains réalisée Une liste de produits sans phosphates disponibles dans la région est distribuée à		2008	3	300 \$

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	COÛTS	
				Anticipés	Réels
	l'ensemble des riverains				
Informers les riverains sur les alternatives disponibles	Une campagne de sensibilisation est organisée à l'échelle du bassin versant Des articles dans le journal Le Canardier sont publiés		2009	3	
Objectif spécifique 3.3 Diminuer l'épaisseur des sédiments du lac					
Choisir et évaluer une technique de restauration pour diminuer l'épaisseur des sédiments	Nombre de techniques disponibles et applicables Les techniques sont classées selon les coûts et leur faisabilité	CEPLAC C. Desnoyers JF. Cloutier	2009	2	4 800 \$
Effectuer un projet-pilote avec la technique choisie Choix du meilleur endroit pour l'essai pilote Demander un certificat d'autorisation au MDDEP	Herbiers et végétation aquatique Inventoriés Données d'épaisseurs de sédiments mises à jour Projet jugé recevable et réalisé		2009	2	7 000 \$ (matériaux)
Effectuer le suivi du projet-pilote Choix de poursuivre à grande échelle	80 % d'efficacité de la technique Tous les intervenants sont d'accord Échéancier fixé			2	
Objectif spécifique 3.4 Éliminer les apports de matières en suspension au lac					
Inventorier les écoulements de surface	Les principales zones en érosion dans le bassin versant sont localisées et listées		2010	3	1 000 \$
Corriger les problématiques d'érosion	Projets réalisés en partenariat avec les municipalités	Municipalités	2010	3	Budget à estimer en fonction de l'ampleur de la problématique

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	COÛTS	
				Anticipés	Réels
	Le taux de sédiments en suspension dans les eaux de surface est réduit de 50 %				
Objectif spécifique 3.5 Diminuer la remise en suspension des sédiments					
Limiter la navigation sur le lac	L'utilisation d'embarcations légères non motorisées est valorisée		2015	3	1 500 \$
Éviter introduction de plantes envahissantes	Le nombre de moteurs au-dessus de 9 forces est réduit de moitié		2015		1 000 \$
Contrôle de l'accès au lac	Une station de lavage des bateaux est mise en place		2015		500 \$
Objectif spécifique 3.6 Enrayer l'utilisation d'engrais dans le bassin versant du lac					
Sensibiliser les riverains aux impacts négatifs des engrais sur le lac	Une enquête sur les habitudes des riverains est réalisée Un programme de sensibilisation s'adressant aux riverains est mis en place Un règlement interdisant les engrais en collaboration avec les municipalités est mis en place	CEPLAC C. Desnoyers D. Montambeault Propriétaires	2009	1	500 \$
Encourager le ramassage des feuilles des terrains riverains	L'aire de dépôt pour le compostage mis en place est utilisée par 60 % des riverains			3	500 \$
Sous-total objectif 3 (coût anticipés et réels)					18 600 \$ 10 300\$

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	COÛTS		
				Anticipés	Réels	
Objectif général 4 Améliorer les connaissances et suivre l'état de santé du lac						
Objectif spécifique 4.1 Réaliser un programme d'inventaire et de suivi sur 10 ans						
Effectuer le suivi et l'échantillonnage de l'eau du lac	La diagnose écologique du lac Le rapport des données récoltées du programme du <i>Réseau de surveillance volontaire des lacs</i> –MDDEP est réalisé à chaque année Le rapport des données prises par l'école Pointe-Lévy est réalisé chaque année La mesure de l'oxygène dissous hiver et été est réalisée à chaque année	CEPLAC C. Desnoyers D. Montambeault GHI Propriétaires	Réalisé En cours	1 1 3	7 500\$ 500 \$/an 350 \$/an	
Interpréter les paramètres mesurés	Une compilation et une analyse de toutes les données physico-chimiques sont réalisées à l'aide d'une base de données synthèse		2008	1	500 \$	
Évaluer la capacité de support du milieu au développement	Le nombre de terrains disponibles à la construction est évalué et comparé à la capacité de support du lac			3		
Sous-total objectif 4 (coût anticipés et réels)					1 350 \$	7 500 \$

ACTIONS	INDICATEURS DE PERFORMANCE	ACTEURS	ÉCHÉANCIER / PRIORITÉ	ESTIMATION DES COÛTS
Objectif général 5 Rallier l'ensemble des propriétaires à la cause de la protection du lac				
Objectif spécifique 5.1 Sensibiliser et éduquer 100 % des riverains sur l'importance de conserver le lac				
Un plan de communication est élaboré	Plan directeur du lac Un plan de communication est élaboré et mis en place par le CEPLAC Une séance d'information est réalisée (liste de présences) Des articles dans le journal Le Canardier sont publiés Des panneaux d'information présentant les avancées du plan directeur sont installés sur chemin public Un <i>Cahier de bienvenue</i> est distribué à tous les nouveaux riverains Un site web est mis en ligne		Réalisé (2008) Réalisé (2007) 1 En cours 2009	2 200\$ 4 000 \$ 1 000 \$
Objectif spécifique 5.2 Assurer le financement et la pérennité du CEPLAC				
Le financement récurrent du CEPLAC est assuré	Les contributions volontaires sont remplacées par une taxe de secteur (deux municipalités) Toutes les municipalités incluses dans le bassin versant contribuent au financement du CEPLAC	CEPLAC JG. Gingras	2008	1 1 000 \$
Le financement des projets spécifiques est assuré par les organismes gouvernementaux et privés	Les montants obtenus (Organismes gouvernementaux et privés) sont suffisants pour la réalisation des actions prévues dans le plan directeur		2008	1
Sous-total objectif 5 (coût anticipés et réels)				2 000 \$ 6 200 \$
Total objectif 1 à 5 (coût anticipés et réels)				90 650 \$ 37 050\$

SOURCES DE FINANCEMENT DU CEPLAC EN 2007 **2008**

Contributions volontaires des riverains	14 850 \$?
Municipalité de Saint-Raphaël	5 000 \$?
Municipalité de La Durantaye	5 000 \$?
Commanditaires	6 500 \$?
Total	31 350 \$?